

u figaresu

N°04 ▶ APRILI - MAGHJU - GHJUGNU 2022

I NUTIZII DI FIGARI ▶ WWW.FIGARI.CORSICA

SOMMAIRE

Oghji in paesu	p.02
Focus <i>Meublés de tourisme</i>	p.04
Ind'è nò <i>Une application mobile pour Figari</i>	p.05
Iniziativa <i>Une œuvre artistique collaborative</i>	p.06
Ritrattu <i>Alexandra De Peretti Della Rocca</i>	p.07
Au quotidien <i>Un futur cadre pour le port</i>	p.08
Contacts utiles	p.08



SERVICES PUBLICS

Avec la nouvelle application mobile, tout Figari est désormais accessible sur votre smartphone ou votre tablette.

Lire page 04

DES OISEAUX GEANTS A FIGARI

L'œuvre collaborative de l'artiste Dume Paolini réalisée avec les enfants et les habitants ne passe pas inaperçue

Lire page 06



Coup de neuf printanier

En cette belle saison du printemps, la commune fait peau neuve et s'embellit grâce à de nouveaux aménagements. Il y a quelques semaines, à la demande de la Mairie, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) des plaines du sud a ainsi aménagé une nouvelle aire à l'entrée du village, direction Portivechju, au niveau de la station de traitement de l'eau. Ce qui était auparavant un terre-plein est désormais devenu un lieu plus agréable avec un parking, plantations de jeunes arbres et des containers d'ordures semi-enterrés. Le but de cette opération financée par le Sivom et la Collectivité de Corse et la Communauté des Communes, pour l'aménagements des containers, était à la fois d'embellir l'accès au village, mais aussi de sécuriser l'entrée de la station très fréquentée.

Dans un même objectif de sécurisation des lieux, du côté de l'école c'est la barrière, qui ne fermait plus, qui a été changée. L'édifice et ses jeunes occupants seront désormais bien protégés avec une barrière neuve.

Enfin, l'enceinte de la mairie, délaissée depuis plusieurs années, a pour sa part été nettoyée et une barrière y a été installée afin de garder désormais l'endroit le plus propre possible.



A mimoria di trè Figaresi dipurtati 80 anni fà in Ucraina unurata

Mentri chì dipoi u 24 di frivaghju, l'Ucraina hè tocca da una guerra trimenda dichjarata da a Russia di Vladimir Poutine, hè una cità di stu paesi chì hà fattu parlà d'idda u 13 d'aprili in Figari : Rawa Ruska. Una placca cummemurativa hè stata posta nant'à u munumentu à i morti di a cumuna, u ghjornu di l'ottantesimu anniversariu di a ghjunta di u primu cunviu di

militari scappati dipurtati in u campu nazistu stallatu pà sti loca durante a Siconda guerra mundiali, in u 1942. Si trattaia d'unurà trè Figaresi : Antoine Marcellesi, Jean Baptiste Canonici è Pierre Pompa, trè sottu uffizieri internati culà à mezu à 15 000 altri omi, francesi è belghi soprattuttu. U merri hà fattu un discorsu, suvitatu da una presa di paroda di Dominique Pompa,

fiddolu d'unu di i trè omi. Dilegatu righjunali di l'associu nazionali « *Ceux de Rawa Ruska et leurs descendants* », era intarvinutu prima in trè classi di u paesi pà spiegà a storia di sti Figaresi dipurtati in quiddu campu d'Ucraina è pà mantena u so ricordu. Sti ziteddi erani presenti à a cirimonia di u 13 d'aprili, mentri ch'idda c'hè statu u listessu ghjornu una ricizzioni in casa cumuna.



Un atlas de la biodiversité pour mieux protéger la biodiversité figaraise.

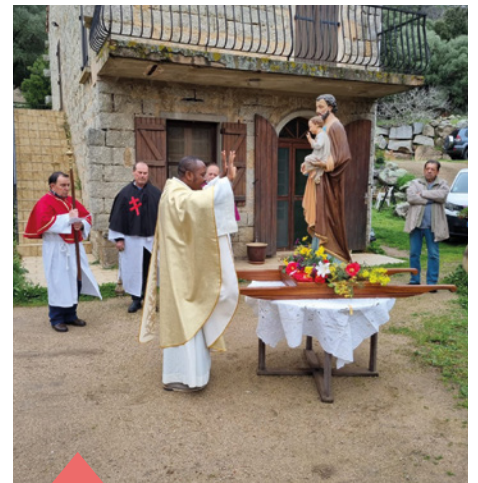
C'était l'un des engagements de campagne de la municipalité sur le volet défense de l'environnement. Figari disposera bientôt de son atlas de la biodiversité. Un document qui prendra la forme d'une cartographie précise des quelques 100 km² du territoire de la commune, sur laquelle seront recensées les différentes espèces faunistiques et floristiques que l'on peut y trouver. À travers cet atlas de la biodiversité, ce sont trois objectifs qui sont visés : tout d'abord une meilleure connaissance de l'extraordinaire biodiversité que l'on peut trouver à Figari ; la sensibilisation de l'ensemble de la population à la préservation de cet environnement ; et enfin, l'intégration des enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire. « *Par exemple, si l'on sait qu'il y a des tortues d'Hermann dans une zone, les projets d'urbanisation devront être étudiés avec beaucoup de précautions.* », explique le maire. Afin de constituer cet atlas, début mars, la commune a installé son comité de pilotage constitué de l'Office français de la biodiversité, du Conservatoire du littoral, du Parc naturel régional, de l'Office de l'Environnement de la Corse, du Conservatoire botanique, du Conservatoire des insectes et du groupe chiroptère de Corse. Pour aider à constituer ce document et partager les connaissances de la population, un groupe Facebook intitulé « *Atlas de la biodiversité communale de Figari* » a également été créé. « *Toutes les personnes qui se promènent, voient des animaux ou des plantes et peuvent les prendre en photo et les diffuser sur ce compte, ce qui permet d'avoir déjà un premier recueil. C'est très intéressant, en termes d'implication de la population et de protection de l'environnement* », indique le maire. Après la rédaction de cet atlas de la biodiversité, phase qui devrait s'étendre jusqu'à fin 2023, la municipalité souhaite le diffuser comme document de vulgarisation pour sensibiliser la population à l'environnement et à la fragilité des milieux. Elle aspire aussi à créer une fête de la nature toujours dans le but d'impliquer les citoyens dans la protection de la biodiversité.

Des ateliers Invechjà bè in Corsica organisés pour les plus de 60 ans

Dans le cadre du programme « *Invechjà bè in Corsica* » de la Collectivité de Corse, l'association « *Sud-Corse Domicile* » a proposé des ateliers de prévention et des réunions d'information sur le bien-être à Figari. Organisés tous les mercredis après-midi à la salle communale de la mairie depuis le 9 mars, ces ateliers gratuits du « *bien vieillir* » ont rassemblé une dizaine de personnes qui ont notamment pu stimuler leur mémoire tout en s'amusant.

L'ADEC si primureghja di u sviluppu economicu di Figari

U merri hà accoltu u 15 d'aprili à Alex Vinciguerra, u presidenti di l'ADEC (agenzia di sviluppu economicu di a Corsica) in casa cumuna. Una matinata di scambi pà cuntrastà nant'à a rivisioni di u SRDE2i, u Schema righjunali di sviluppu economicu d'innuvazioni è d'internazionalisazioni. L'ADEC hà vultu ghjunghja in Figari, com'idda l'hà fatta in parechji altri tarritorii di l'isula, pà cuntinùà u so ciculu di riunioni. U scopu era d'avè u parè di i socioprufizionali di i nosci loca nant'à stu documentu è di fà ricuddà pruposti. « *Pinsà l'ecunomia, di chi manera ?* » : era una di i dumandi maestri intornu à issi dibattiti assai intarissanti, induv'idda era presenta dinò a cumunità di cumuni. Dopu à i discursati, cuntatti sò stati piddati nant'à prughjetti sfarenti cù i socioprufizionali.



Saint-Joseph célébré dans la convivialité

Le 19 mars dernier, comme chaque année, la Saint-Joseph a été célébrée à Uddastreddu. Sous les doux rayons du soleil, la quarantaine de personnes présentes a pris part à une messe puis à la procession, avant de profiter d'un apéritif dans une ambiance conviviale dans ce hameau dont Saint-Joseph est le saint protecteur.



MEUBLÉS DE TOURISME : MIEUX VALORISER L'ACCUEIL TOURISTIQUE.

La déclaration d'un logement de tourisme, gratuite pour les propriétaires, a de nombreux avantages individuels et collectifs. Outre la collecte la taxe de séjour auprès des touristes, cette démarche permet d'accéder à une montée en gamme du logement et donc une meilleure valorisation pour les loueurs.

Les nombreux avantages à déclarer son meublé de tourisme

Saviez-vous que déclarer un logement de tourisme ouvre droit à d'importants avantages pour son propriétaire ? Cette démarche gratuite à effectuer en mairie permet tout d'abord de répertorier la location auprès de l'office du tourisme et de facto de la faire classer entre 1 et 5 étoiles. Un classement qui constituera un repère rapide et fiable pour les vacanciers en certifiant de la qualité et du confort du meublé de tourisme. De quoi faire la différence face à la concurrence et un moyen efficace de se démarquer dans un secteur où les offres sont nombreuses dans l'Extrême-Sud. « Pour les hébergements classés, il y a de plus des abattements fiscaux pour les propriétaires qui peuvent aller jusqu'à 75 % », souligne par ailleurs Jean Giuseppi, le maire de Figari, en ajoutant : « Au-delà de ces intérêts individuels, il y a aussi des avantages collectifs à se répertorier ». En effet, cette démarche importante donne la possibilité à la commune de mieux appréhender l'accueil touristique sur son territoire et d'être en mesure d'anticiper les fluctuations démographiques saisonnières.

La taxe de séjour, un petit impôt à collecter auprès des touristes

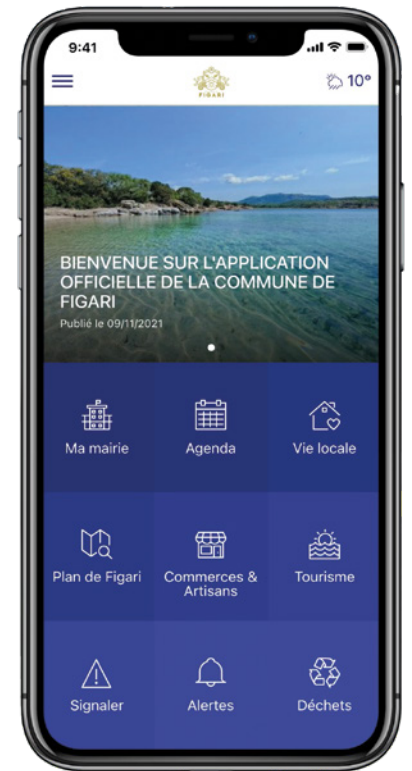
Par ailleurs, elle permet aussi de mieux appliquer auprès des touristes la taxe de séjour, obligatoire depuis 2016. Cette petite somme d'argent — qui peut aller de quelques

centimes à un peu plus de quatre euros par nuitée, suivant les communes — dont les visiteurs doivent s'acquitter, lorsqu'ils logent dans un hébergement marchand, est perçue pour la consommation d'équipements ou de services assurés par la ville et auxquels ils ne participent pas au même titre que les habitants puisque de passage. La collecte de cette taxe de séjour, qui est effectuée par les propriétaires d'établissements. Reversée dans un second temps à la commune, elle vient générer des revenus supplémentaires pour le budget de la municipalité. Une ressource complémentaire qui peut, par exemple, être affectée à des dépenses d'entretien des espaces naturels, à la réfection de routes, ainsi qu'à la promotion du territoire.

Or, si Figari compte de nombreux loueurs, l'amélioration de la collecte fait partie des enjeux de la municipalité. « La communauté de commune a mis à disposition une personne pour travailler sur le recensement et la collecte de la taxe de séjour », indique encore Jean Giuseppi, en rappelant que la période de taxation s'étend désormais sur l'année entière.

À noter qu'afin de s'aligner sur les autres communes de l'intercommunalité, le conseil municipal de Figari a récemment décidé d'adopter une nouvelle grille qui entrera en vigueur début 2023.

D'ici là, propriétaires d'hébergements de tourisme meublés, ne perdez plus de temps et pensez à déclarer votre bien, à la fois pour votre propre intérêt et celui de notre territoire !



Scannez ce QR code avec l'appareil photo de votre smartphone pour télécharger notre application.



TOUT FIGARI DANS VOTRE POCHE

Tous à vos smartphones ! L'application « Figari-Corse » vient de sortir et est désormais disponible sur les plateformes de téléchargement mobile. Véritable condensé de toutes les informations utiles de la commune, cet outil fort utile pourrait rapidement faciliter votre quotidien et devenir un vrai réflexe en cas de besoin.

Afin d'avoir toutes les informations utiles toujours à portée de main, la municipalité vient de lancer l'application « Figari-Corse », disponible en téléchargement sur vos téléphones portables ou tablettes depuis l'App Store et Google Play. « C'est une application mobile à travers laquelle on va pouvoir tout faire ! », s'enthousiasme le maire, Jean Giuseppi, tandis que Valérie Nicolai, élue en charge du numérique, ajoute : « Sur cette appli, quelle que soit votre question, vous aurez la réponse ». C'est en effet l'exhaustivité que la municipalité a visé à travers cet outil. Plus d'un an de travail a d'ailleurs été nécessaire pour construire les différentes catégories dont le but est de donner un maximum d'informations à toutes les personnes qui sont sur la commune, qu'elles soient locales ou de passage. Dans ce droit fil, cette application permet en premier lieu de garder un contact permanent avec les services de la municipalité. Indications sur les

démarches administratives, contacts utiles et autres délibérations du conseil municipal y sont ainsi rassemblés. « On y trouve tout ! Que ce soit pour récupérer ses points de permis, inscrire ses enfants à la crèche ou à l'école, ou pour connaître les prochaines activités du village. Pour les jeunes, il y a aussi des informations sur la mission locale, et pour les demandeurs d'emplois un renvoi vers des offres », détaille, ravie, Valérie Nicolai. « Afin d'aviser les citoyens d'un souci quelconque comme un problème météorologique, nous pourrions aussi leur envoyer des alertes, s'ils les acceptent dans leurs paramètres », expose l'élue en charge du numérique. En parallèle, la rubrique « Avisà » permettra aussi aux citoyens de signaler des problèmes sur la voirie, la présence d'épaves, ou encore des problèmes de propreté. « On clique sur cette rubrique et cela renvoie vers l'appareil photo de votre téléphone. Vous prenez en photo le problème et nous la recevrons avec un point GPS », explique le maire, indiquant qu'un onglet est également dédié à

la gestion des déchets. Par ailleurs, véritable annuaire 2.0, l'application recueille de surcroît les coordonnées de toutes les associations, professionnels de santé, agriculteurs, artisans, commerçants, restaurateurs et des différentes offres d'hébergement de la commune. « Nous avons essayé de recenser tout le monde, mais pour ceux qui ne seraient pas répertoriés, il ne faut pas hésiter à nous contacter via la rubrique Vita di u locu pour être référencé gratuitement », indique Valérie Nicolai. Enfin, afin de permettre aux touristes d'avoir des informations sur tout ce qui se trouve dans le village, l'application affiche encore un plan interactif de Figari, et fait l'inventaire des parcours touristiques, notamment des sentiers de randonnée, ainsi que des horaires des lignes de bus, bateaux et avions. « C'est une appli qui couvre à peu près toute la vie de la commune », sourit Valérie Nicolai, « Et puis nous allons la compléter au fur et à mesure avec de nouvelles informations. Nous pourrions même organiser des sondages et poser des questions aux citoyens par ce biais », dévoile-t-elle. « C'est l'application de la population, elle est à leur service. Et si quelqu'un se rend compte qu'il manque quelque chose, qu'il n'hésite pas à nous contacter afin que l'on puisse rajouter cette information », glisse-t-elle encore, encourageant fortement la population à vite télécharger et se saisir de cet outil fort utile.



DES OISEAUX GÉANTS ONT CHOISI FIGARI POUR FAIRE LEUR NID

Afin de faire entrer l'art contemporain dans la commune, la municipalité a missionné l'artiste Dumè Paolini pour la création de deux œuvres originales. De quoi faire rêver les petits et les grands.

Peut-être les avez-vous déjà rencontrés en passant près de la Testa? Depuis quelques jours trois échassiers géants ont atterri à Figari et suscitent curiosité et admiration de ceux qui les aperçoivent. Il faut dire qu'avec leur 5 mètres de haut, ces créations du sculpteur Dumè Paolini ne passent pas inaperçues. Fruit d'une rencontre entre le maire et cet artiste spécialiste des œuvres monumentales, cette installation fait partie d'un plus large projet qui a pour but d'amener un peu d'art contemporain dans notre village. « C'est une commune qui a faim d'art », sourit Dumè Paolini. Après avoir longtemps travaillé en Australie et en Sologne, le sculpteur insulaire se ravit d'avoir retrouvé en Corse un territoire aussi réceptif. Un lieu parfait pour créer un nid géant, à l'instar de ce qu'il avait pu déjà faire sur l'île continent. « En Australie, ce projet a donné d'excellents résultats, car il y a un petit côté magique », sourit l'artiste, enchanté de la collaboration qui a pu naître avec les enfants de l'école sur cette nouvelle œuvre. « Travailler avec les enfants c'est vraiment fabuleux, car cela permet de créer du lien. Ils parlent du projet entre eux, mais aussi autour d'eux, notamment à leurs

parents. Ainsi, je ne suis pas juste dans mon coin à faire un petit truc qui me fait plaisir. Cela pose de bonnes fondations et une vraie dynamique », glisse-t-il plein d'enthousiasme. Afin d'intéresser les enfants à la construction de ce nid, à l'occasion de plusieurs interventions à l'école, Dumè Paolini a patiemment instillé une belle illusion dans leur imagination. Venu avec une amie conteuse en classe, il leur a ainsi raconté une merveilleuse histoire. « Nous leur avons demandé qu'est-ce qu'on pourrait faire pour attirer des oiseaux géants qui allaient peut-être venir dans leur village », explique-t-il. De quoi donner envie à nos chères têtes blondes de se creuser les ménages pour concocter le cocon parfait pour ces animaux fantastiques. L'émerveillement né dans l'esprit des enfants, ces derniers ont pu aider à créer le nid en ramassant des branches et en allant les installer sur la structure que ce dernier avait pu concevoir depuis début mars. Et puis, la magie a opéré. Des échassiers géants que le sculpteur avait auparavant créés et voulait rapatrier en Corse, ont déployé leurs ailes pour venir s'y installer. Avant que les enfants ne retournent sur les lieux pour les rencontrer, des étoiles plein les yeux. « C'est une belle

surprise pour eux de se retrouver face à ces oiseaux de 5 mètres », s'amuse Dumè Paolini. « Je pense que cela va leur laisser un beau souvenir. Cela contribue au développement de leur imagination », ajoute Jean Giuseppi, le maire de Figari. Loin de vouloir en rester là, la municipalité et l'artiste travaillent aussi déjà sur une autre œuvre au long cours. Afin de créer une sculpture qui représentera l'essence de Figari, Dumè Paolini organise désormais des réunions de travail avec la classe de CM2, mais aussi avec des habitants de la commune afin de savoir ce qu'ils imaginent. « Nous voulons faire quelque chose d'emblématique. L'objectif c'est de créer quelque chose qui vient profondément de Figari. Et cela se passe super bien, il y a une belle dynamique », dévoile-t-il sans trop en dire. En attendant que cette nouvelle œuvre se révèle, le nid géant se fait pour sa part une place dans le paysage de Figari. « Il peut rester autant qu'on le veut. En Australie, celui que j'ai réalisé est installé depuis 8 ans », précise l'artiste. Ses mythiques occupants quant à eux resteront sur place au moins tout au long de la saison. Avant de s'envoler vers d'autres cieux.

ALEXANDRA DE PERETTI DELLA ROCCA, LA PASSION DE LA TERRE

À 31 ans, la jeune femme qui baigne dans l'agriculture depuis toujours se lance dans un nouveau projet. En plus de sa fonction « couteau-suisse » au sein du vignoble familial du Domaine de Tanella, elle s'installera bientôt comme jeune agricultrice avec ses 140 brebis. Un défi à travers lequel elle espère bien montrer que ses multiples savoir-faire lui permettent de voler de ses propres ailes et d'innover. Avec toujours cette même passion pour la terre.

Quel a été votre parcours ?

J'ai fait une école de commerce à Nice, avant de rentrer à Figari il y a 8 ans, où je me suis formée au métier du vin, avec mon père directement sur le terrain et avec notre œnologue qui est à Montpellier. Et puis, depuis deux ans maintenant, j'ai appris à faire le fromage, puisque nous sommes aussi éleveurs de brebis. Depuis environ un an, je suis mon parcours d'installation en jeune agricultrice.

Dès le départ vous aviez donc une volonté forte de retourner à la terre et de perpétuer la tradition familiale ?

Oui, j'étais convaincue de vouloir m'investir dans ce secteur et continuer ce que mon grand-père a créé et que mon père a amélioré, mais je ne savais pas trop sur quel aspect. Je n'étais pas persuadée que le travail de la fabrication me fascine, mais au final c'est ce qui me plaît le plus. Aujourd'hui je suis jeune agricultrice à titre secondaire pour avoir une corde de plus à mon arc, même si mon activité principale restera la production de vin dans le domaine de mon père. En tant que jeune agricultrice, j'ai l'intention de me concentrer sur l'élevage de brebis, mais aussi sur l'oléiculture. La parcelle sur laquelle je vais m'installer compte un hectare d'oliviers multicentennaires qui sont à l'abandon. J'ai pour projet de rénover l'oliveraie et de faire un peu d'huile.

Avec cette nouvelle activité, vous avez pour ambition de proposer des produits originaux. Comment est née cette idée ?

Aujourd'hui, pour le domaine nous faisons essentiellement de la tomme type sartenaise, du brocciu frais et passu. De mon côté, j'ai développé l'année dernière une gamme de crottins de brebis, que nous étions au départ les seuls à faire.

Cette année j'ai ajouté quelques variétés, par exemple au



thym et à la myrte et cela plaît beaucoup, car cela change de ce que l'on a l'habitude de consommer ici. L'idée avec mon élevage est de vraiment se concentrer sur la production de crottins. J'aimerais tenter des fromages un peu plus osés, avec par exemple de la nepita ou de l'immortelle pour développer des produits qui se différencient un peu de ce que l'on s'attend à trouver en Corse.

Bien que la profession ait tendance à se féminiser de plus en plus, vous restez encore aujourd'hui une des rares jeunes agricultrices sur la commune. Est-ce qu'être une jeune femme dans ce domaine est compliqué ?

Pour moi, être une femme agricultrice n'est pas plus compliqué, au contraire ! Par exemple au niveau de la gestion d'entreprise, je pense que les femmes sont peut-être plus compétentes que les hommes. Pour ma part, cela fait longtemps que je travaille dans ce milieu et cela ne m'a jamais ralenti ou freinée, en tout cas pas en Corse. Je l'ai peut-être un peu plus ressenti sur le continent quand je suis allée faire des salons. Ici, nous sommes finalement de plus en plus nombreuses et je trouve que nous sommes bien acceptées dans le monde agricole en Corse.

Si de jeunes femmes voulaient marcher dans vos pas et créer leur propre exploitation, quel conseil leur donneriez-vous ?

Je les encouragerai à le faire, mais avec un bagage complémentaire, c'est mieux, parce que les premières années sont délicates et demandent de l'investissement. Moi j'ai la chance que le domaine de mon père soit juste à côté, car il va pouvoir me prêter son matériel les premières années. Je pense que si l'on part de rien c'est vraiment difficile. Et la constitution du dossier de jeune agriculteur est également compliquée si on n'a pas l'habitude, il faut être bien accroché. Mais après, c'est un métier de passion.

UN FUTUR CADRE POUR LE PORT DE FIGARI

Le conseil communal a récemment voté la réalisation d'une étude d'aide à la décision concernant la création d'un véritable port pour Figari. Après la vaste opération de dépollution de la baie, l'équipe municipale, qui a fait de l'avenir de ce lieu une priorité, est déterminée à passer à la vitesse supérieure.

La vingtaine d'épaves qui constituaient depuis des années une verrue sur la baie de Figari ayant été retirée, la municipalité va enfin pouvoir aller de l'avant sur le dossier du port. Cette zone extraordinaire qu'est l'entrée de la Testa, merveille environnementale, a besoin d'une véritable gestion. Une nécessité pour ne plus risquer de nouveau de voir fleurir des bateaux échoués. Pour s'en prémunir, les conseillers municipaux ont validé, il y a peu, le principe de la réalisation d'une étude d'aide à la décision pour définir quel type de projet mettre en œuvre.

Un cadre réglementaire à déterminer soigneusement.

D'un point de vue juridique, le mot « port » est un terme générique qui peut désigner plusieurs choses, et dans le cas présent pour Figari, deux options sont envisagées : créer soit une ZMEL, une Zone de Mouillage et d'Équipement Léger, soit un port en bonne et due forme. Dans l'hypothèse de la réalisation d'une ZMEL, la commune ne serait pas compétente. Il s'agirait simplement d'une permission délivrée par l'État pour l'établissement d'installations, montées puis démontées à l'issue de la saison estivale. Des places et des anneaux seraient implantés, sous un régime qui s'apparente à celui des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT). Dans l'hypothèse de la création d'une infrastructure portuaire en tant que telle, la procédure s'avère un peu plus lourde en termes de coût et de conséquences juridiques. Dès lors, la municipalité serait compétente sur la zone. Ainsi, concrètement, si une épave s'y trouve, c'est à elle qu'il appartiendra de la retirer, et non plus à l'État. Elle aurait aussi la possibilité de procéder à des verbalisations. Ces deux hypothèses présentent des avantages et des inconvénients, et également un certain nombre



d'obligations et de règles à respecter pour une mise en œuvre concertée, comme par exemple, les études environnementales à mener et la nécessité de créer un comité de pilotage avec l'ensemble des acteurs concernés (État, Collectivité de Corse, Conservatoire du Littoral, Parc marin des Bouches de Bonifacio et les associations de défense de l'environnement).

Une étude pour évaluer et identifier le projet le mieux adapté.

Deux options qui méritent donc une étude pour permettre à la commune de déterminer le meilleur statut pour la gestion et l'aménagement du plan d'eau. La demande de financement de cette étude a été transmise à l'Office de l'Environnement de la Corse qui, après avoir accusé réception du dossier, doit désormais statuer sur la recevabilité de l'aide. Une fois l'accord obtenu et les soutiens votés par la Collectivité de Corse (qui peuvent représenter jusqu'à 50 % du montant), l'étude pourra être lancée et devrait prendre entre six mois et un an. Un long processus, puisqu'une fois cette étape terminée, la municipalité devra, après la tenue de réunions de concertation, se tourner vers les services de l'État et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), qui engageront en interne une instruction qui pourrait durer dix-huit mois, avant de rendre leur avis. Quelle que soit l'option retenue in fine, il s'agit pour la commune de se lancer dans une démarche de « port propre », avec une gestion responsable permettant d'éviter les atteintes à l'environnement et d'écartier les écueils du passé. Enfin, cette structure profitera aux Figarais, avec la volonté de la municipalité de favoriser les résidents qui pourront mettre à l'eau leur bateau et jouir d'un accès dans de bonnes conditions.

CONTACTS UTILES

Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 17h
Fermée au public mardi après-midi
Tél. 04 95 71 00 23
Mail : accueil@mairiedefigari.corsica
accueil.mairiedefigari@orange.fr

La Poste :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 14h à 15h30 ;
jeudi de 8h30 à 12h15 ;
samedi de 8h30 à 11h30
Tél. 04 95 10 37 64

Déchèterie :

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h30 ;
mercredi, vendredi et samedi de 8h à
12h et de 14h à 16h30.
Tél. 06 26 25 33 56

Scola :

Tél. 04 95 71 04 12 ou 04 95 71 01 28
www.figari.toutemonecole.fr

Pharmacie : 04 95 71 00 91

Médecin : Dr Benard : 04 95 71 03 40

Hôpital de Bonifacio :
Tél. 04 95 73 95 73

Clinique de Porto-Vecchio :

Tél. 04 95 73 80 00

Centre Anti-Poison Marseille :

Tél. 04 91 75 25 25

SAMU : 15

Pompiers : 18

Assistance sociale : Permanence
à la mairie le mardi matin

Mission Locale : Permanence à la
mairie le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 10h

Journal édité par la mairie de Figari

Piazza di l'Ottu
di Dicembri
20114 Figari
Tél. 04 95 71 00 23

**Directeur de la
publication**
Jean Giuseppe

**Conception /
Rédaction /
Impression**
Perspectives Conseil

Photos
Mairie de Figari

Tiré à
1000 exemplaires

Avril - Mai - Juin 2022